



VILLE DE LEWARDE

Février / mars 2026

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

En raison des élections municipales, le journal communal ne paraîtra pas fin mars.

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Je vous annonce une excellente nouvelle pour la ville.

L'autorisation d'implanter la vidéoprotection dans la commune a été actée par la commission préfectorale réunie le lundi 9 février 2026.

Avant l'obtention du feu vert pour cette installation, j'ai tenu de nombreuses réunions avec les partenaires concernés : les services de l'état, la police, le Conseil Départemental, la direction départementale des territoires et de mer, la sous-préfecture...

En février 2025, le dossier était envoyé à la préfecture. Malgré plusieurs relances, il a fallu attendre un an avant d'avoir l'autorisation.

Place désormais à l'action ! Une vingtaine de caméras vont être installées sur 13 sites de la commune.

Les caméras ne régleront pas tout, mais elles seront une aide précieuse pour renforcer la sécurité de chacun, en lien avec la police et le dispositif « citoyens vigilants ».



Alain BRUNEEL,
Maire

Elections municipales



Elles auront lieu le 15 mars.

Le 15 mars, les électeurs doivent obligatoirement se présenter au bureau de vote entre 8h et 18h munis de leur carte d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans), passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte d'invalidité avec photo...

19 mars



La population est invitée par la municipalité et la FNACA.

La commémoration des accords d'Evian signifiant la fin officielle de la guerre d'Algérie aura lieu le 19 mars. Rassemblement à 19h, devant la salle des fêtes avant un dépôt de gerbe au monument aux morts place des Martyrs.

Centre de loisirs sans hébergement



Les enfants de 3 à 14 ans pourront y être inscrits du 13 au 17 avril inclus.

Les modalités pour les inscriptions vous parviendront ultérieurement.

Repas des aînés



Il aura lieu le dimanche 12 avril à partir de 12h. Sont concernées les personnes de 65 ans et plus ainsi que leurs conjoints. Les modalités d'inscription vous parviendront ultérieurement.

Conseil municipal des enfants

La première action de l'année scolaire a été une parfaite réussite. Chez nos jeunes élus l'esprit de solidarité est très présent. Ils ont décidé de venir en aide aux personnes en difficulté.

Le samedi 7 février au cours de la matinée, ils ont réceptionné vêtements chauds et produits d'hygiène en grande quantité.



Ils remercient chaleureusement les Lewardois qui ont répondu à leur appel.

Le lundi 9 février, cette collecte a été remise à l'association SOS SDF d'Auberchicourt.

Les bénévoles ont remercié chaleureusement les enfants, la ville de Lewarde et les services techniques pour leur solidarité, leur soutien et pour la livraison de la collecte.

Les jeunes élus préparent une deuxième action solidaire.

Ils s'adressent de nouveau aux Lewardois. Ils collecteront des jouets et peluches pour le service pédiatrie du centre hospitalier de Douai **le samedi 4 avril de 9h30 à 12h, place Elsa Triolet.**

Des cartes postales offertes par le syndicat d'initiative seront proposées à la vente les samedis 21 et 28 mars de 9h30 à 12h pour soutenir financièrement leurs projets.

Nettoyons la nature

Appel aux bénévoles

Rendez-vous le samedi 7 et/ou le dimanche 8 mars à 9h à la salle Edouard Pot.

L'activité prendra environ 1h30 à 2h de votre temps.

VILLE DE LEWARDE

COLLECTE

JOUETS DOUDOUS LIVRES

Le Conseil Municipal des Enfants vous sollicite !



Apportez vos jouets, doudous et/ou livres en très bon état à notre point de collecte. Ensemble, rendons plus agréable le séjour des enfants et adolescents malade.
Merci pour votre générosité !

A destination du centre hospitalier de Douai au Service pédiatrique

Centre Hospitalier de DOUAI

PLACE ELSA TRIOLET

LE SAMEDI 04 AVRIL
9H30 - 12H

6, 7, 8 Mars 2026

Hauts-de-France

PROPRES

UN NETTOYAGE GRANDEUR NATURE !

9^e ÉDITION

TOUTS LES POINTS DE COLLECTE SUR hautsdefrance-propres.fr



Partenaires et partenaires

ici

Ministère de l'Écologie

OFB

Carrefour

Europe

Carrefour de l'écologie

rév

Vœux de la municipalité

Le vendredi 16 janvier, M. le Maire a accueilli un nombreux public, salle des fêtes.

Des personnalités dont la conseillère départementale Mme Maryline Lucas, le président de Cœur d'Ostrevent Agglomération M. Frédéric Delannoy accompagné de vice-présidentes, des élus des communes environnantes ont répondu à l'invitation de M. le Maire.

Cette soirée a été ponctuée par la projection de deux extraits de films muets. Le premier de Laurel et Hardy a provoqué rires et sourires et un autre de Charlie Chaplin (« les temps modernes ») a rappelé la vitesse excessive de notre monde.

Les différents intervenants ont présenté leurs vœux aux personnalités et au public.



Mme Emmanuelle Madoux, conseillère municipale déléguée aux associations, a remercié le public de sa présence et a introduit le début de la cérémonie.



Mme Madoux

L'harmonie municipale est intervenue. Elle a, par la suite, interprété plusieurs autres morceaux musicaux.

Mme Julie Sticker, directrice générale des services, en référence aux films muets de Laurel et Hardy a souligné le langage universel du sourire. L'humour, le rire et sourire ne sont-ils pas une belle manière de nous retrouver ? Mme Sticker a remercié les employés des différents services de la mairie et a mis à l'honneur M. Thierry Bégue, agent des services techniques, tout jeune retraité. Elle a souhaité que, collectivement, l'année 2026 soit marquée par l'empathie, la bienveillance, l'écoute, le respect.



Mme Sticker

Mme Amandine Duquesnoy, conseillère municipale, a présente un résumé non exhaustif des réalisations communales. L'humain a toujours été au cœur des décisions municipales.

L'offre multiple d'éducation est essentielle pour la jeunesse ainsi que les conditions de son accueil.

Les enfants ont été au centre des priorités communales avec la prise en charge des cours de natation à la piscine d'Hornaing des élèves du CP au CM2, l'installation renouvelée du conseil municipal des enfants, la proposition de loisirs avec l'ouverture des centres aérés dès 3 ans, le financement de l'école de musique, l'adhésion de la commune

au réseau petite enfance, la proposition faite aux parents d'utiliser l'application « MyPerischool » pour faciliter le paiement de la restauration scolaire et l'accès aux centres de loisirs. Des séjours de mer en été ou de neige en hiver ont été proposés aux adolescents.

D'importants travaux de rénovation du groupe scolaire ont débuté avec l'inauguration d'un nouveau local dit de la « garderie » qui accueille des enfants après la classe.



Le cadre de vie a été amélioré

Des travaux ont été réalisés : l'ajustement en LED de l'éclairage public dans des quartiers et à la salle des sports, l'entretien régulier du cimetière et des espaces communs, la remise en état des trottoirs et chaussées dans certaines rues, la pose d'une clôture au cimetière, le rechapage des lettres du monument aux morts.

Le marché de plein air installé deux fois par semaine a offert des possibilités d'achats alimentaires en circuits courts.

La commune a fédéré des actions citoyennes.

Elle s'est préoccupée des commémorations patriotiques, a invité les médaillés du travail. Elle a célébré les nouveaux nés de l'année 2024, a fêté les mamans, établi des moments de convivialité avec les aînés en organisant le repas d'avril, le goûter de Noël, a procédé à la distribution de colis en fin d'année.

La citoyenneté se construit aussi grâce aux associations. En lien avec certaines d'entre elles ont été mis sur pied une soirée théâtre, un salon des arts et expressions, un concert de chansons populaires, les fêtes de la musique et de la châtaigne.

C'est aussi grâce à un partenariat qu'ont été organisées avec succès les actions « Petits Princes », « Octobre rose », « Movember ».



La protection de l'environnement a été un motif d'engagement.

En 2025, l'opération « Nettoyons la nature » a été reconduite, des actions de sensibilisation et d'information ont été menées pour lutter collectivement contre les déchets quotidiens (plastique, papier, mégots ...) et pour démontrer l'importance du tri.

La sécurité de tous a été une préoccupation quotidienne.

Le dispositif « participation citoyenne » en liaison avec la police nationale est devenu réalité.

L'autorisation d'installer des caméras de vidéoprotection a été demandée. Des échanges ont eu lieu avec les services du département, de l'Etat pour l'implantation de feux de circulation, de radars et d'autres aménagements.

Trouver des solutions pour réduire les actes de délits routiers dans la traversée de la commune sont en chantier. Le chemin est long à parcourir car il dépend de financements de l'état, de l'engagement du conseil général.

Mme Duquesnoy a terminé son propos en soulignant le dévouement, l'engagement journalier des élus, de Mme Sticker notre DGS, des agents municipaux, des associations, des partenaires de la commune. Elle a souhaité que 2026 soit l'année de l'action collective, du respect partagé et de la fierté commune.

Le conseil municipal des enfants a expliqué ses futurs projets amorcés en 2025.

Chaque élu a pris la parole pour rappeler l'action du conseil municipal précédent (Petits Princes) et les intentions solidaires du nouveau conseil municipal (aide vestimentaire aux SDF, récupération d'aliments et d'accessoires pour les animaux, collecte de jouets pour le service pédiatrie de l'hôpital de Douai).



M. Alain Bruneel, maire, a réservé les termes son discours aux difficultés rencontrées en 2025.

Les structures de santé se fragilisent.

- le manque de médecins, dans un contexte de pénurie plus globale, est inquiétant pour la commune.

M. le Maire a alerté l'agence régionale de santé. Une rencontre a eu lieu avec entre autres Mme Quéverue, directrice de la délégation du Nord et M. Labalette, médecin.

Des pistes ont été tracées impliquant des internes en médecine.

-dans les hôpitaux, l'absence de médecins spécialisés est aussi palpable. C'est la raison pour laquelle il s'est mobilisé, a participé aux différentes initiatives concernant les urgences pédiatriques et l'ophtalmologie à l'hôpital de Douai.

Sur ces sujets, une rencontre est programmée avec les directrices des hôpitaux de Douai et Somain.

Le budget de la commune a connu une coupe drastique.

La direction départementale des finances publiques a diminué la taxe foncière

attendue de 280 311 € (13 % des recettes de la commune). Cette décision unilatérale est intervenue après le vote unanime du conseil municipal validant le budget communal.

Ce dégrèvement est la conséquence de la jurisprudence du conseil d'état dans son arrêt du 11 décembre 2020 qui exclut de la base taxable des équipements spécialisés.

Cette décision est frappée du sceau du secret fiscal. Des recours sont déposés. Le dernier a été adressé à Mme Amélie de Monchalin. Ministre de l'action et des comptes publics.

Le mystère demeure car aucune entreprise de la commune n'est assujettie à une telle somme de taxes foncières.

La vidéo protection est un outil pour lutter contre l'incivilité et les actes délictueux.

Elle est soumise à réglementation. Un comité de pilotage s'est réuni en 2024. Il était composé de représentants de l'état, des services départementaux, de la municipalité, des référents sécurité de la police du département et de Douai.

L'emplacement proposé des caméras a été validé en février 2025.

L'attente définitive d'autorisation d'installation se prolonge au gré de ce que l'on peut appeler des lenteurs administratives.

Mme Emmanuelle Madoux a clôturé la soirée en invitant le public à un vin d'honneur.

Des artisans et commerçants de la commune ont participé à l'élaboration d'un savoureux buffet.



Environnement

Des travaux ont été réalisés afin d'améliorer la qualité de l'éclairage public et de réduire la consommation d'électricité.

Les rues Jules Mousseron, 19 mars 1962, Louise Michel, la Paix, Saint Rémi, une partie des rues de l'Égalité et de Loffre ont été concernées.

Ces travaux prévus au budget communal 2025 ont coûté 59 631,60 €. 50% ont été financés par le conseil départemental au titre de l'ADVB Energie (Aide départementale aux villages et bouras).

Des poubelles de rue sont à disposition.

La lutte contre les déchets abandonnés sur la voie publique se doit d'être tenace.

A ce titre *des poubelles sélectives* ont été installées rue d'Erchin et rue L. Aragon.

Elles comportent une partie « jaune » pour y déposer les matières recyclables telles que le papier, le plastique et une partie signalée en « bleu » pour les autres déchets.

Santé

Pourquoi ne pas prendre de telles mesures en France ?

Depuis le 5 janvier, les biscuits céréales, boissons gazeuses ou produits surgelés trop gras sont privés de pub à la télévision britannique et sur internet avant 21 h, en réponse à l'obésité infantile.

Le cadmium est un métal classé « cancérigène certain » par le Centre international de recherche contre le cancer (CIRC). *Il est en passe de devenir le nouveau scandale sanitaire. Il est présent dans les engrais phosphatés utilisés par l'agriculture conventionnelle.*

Il est notamment impliqué dans l'augmentation spectaculaire des **cancers du pancréas** (multiplication par 4 en France depuis 30 ans !). Il est également mis en cause dans les troubles de la reproduction, l'athérosclérose, des maladies vasculaires, des atteintes rénales, et touche particulièrement **les populations les plus précaires**.

Sports santé

Cœur d'Ostrevent Agglomération propose des animations à Lewarde. Inscriptions obligatoires.

Programme
SPORTS SANTÉ 2026
LEWARDE

ACTIVITÉS GRATUITES

MARS 11	PILATES Salle des fêtes 18h — 1h de séance	MAI 13	MARCHE NORDIQUE Parking du bois 18h — 8km
MARS 21	RUNNING Parking du bois 10h00 — 9km	JUIN 24	RUNNING Parking du bois 18h — 10km

Inscrivez vous à l'aide du QR code

Contact : coeurdostrevent@coeurdostreventagglo.fr
03 27 71 37 37

Cœur d'Ostrevent Agglo

coeurdostrevent.fr

Cœur d'Ostrevent Agglo

Dépistage col de l'utérus

CHECK TON COL

À PARTIR DU 30 JANVIER

1 FOIS PAR MOIS

PERMANENCE ASSURÉE
PAR UNE SAGE-FEMME

RDV Doctolib : motif "Check ton col"

RDV Doctolib

SANS
AVANCE
DE FRAIS

POUR RÉALISER UN FROTTIS CERVICO-UTÉRIN

PRENEZ SOIN DE VOUS, FAITES VOUS DÉPISTER !



Lieu de consultation



UN MÉGOT, C'EST DU PLASTIQUE



Jeté par terre,
il contamine nos sols.



#MonMégot
OùIlFaut

Mégots

LE FILTRE EN PLASTIQUE PEUT METTRE JUSQU'À 10 ANS À SE DÉGRADER, IMPACTANT LA FAUNE ET LA FLORE*.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un mégot de cigarette n'est pas composé de coton ou de ouate mais de **plastique**, plus précisément d'acétate de cellulose.

Contrairement aux idées reçues, ce filtre n'est pas biodégradable et met plus de 10 ans à se dégrader**. Il laisse derrière lui des microplastiques et des substances chimiques.



UN MÉGOT JÉTÉ PAR TERRE A DES CONSÉQUENCES GRAVES :

Sur la faune :

→ Les poissons, oiseaux et autres animaux peuvent ingérer les mégots, les confondant avec de la nourriture, provoquant intoxications, malformations, voire la mort.

Sur la flore :

→ Il libère des substances chimiques qui contaminent les sols, il a un impact direct sur la pousse des plantes et perturbe la vie souterraine (micro-organismes, vers de terre, etc.).

Sur nous-mêmes :

→ Les microplastiques issus des mégots entrent dans la chaîne alimentaire, via l'eau, les produits de la mer ou le sol.
→ À long terme, cela représente un risque réel : nous consommons du plastique.



AVOIR LE BON RÉFLEXE ET UTILISER LES DISPOSITIFS ADAPTÉS :

Assurez-vous de ne pas vous trouver dans un espace sans tabac. Si vous êtes dans un lieu où cela est autorisé, veillez à toujours bien éteindre votre mégot avant de le jeter dans un endroit adapté.

→ Le cendrier de poche, utile partout et tout le temps, permet de toujours avoir une solution sous la main pour jeter son mégot.

→ Les cendriers de rue, fixés aux murs, sur pied ou au-dessus des poubelles, les cendriers de rue permettent de jeter un mégot en toute sécurité.

→ Les poubelles, plus nombreuses qu'on ne le pense, sont des alliées idéales pour vous débarrasser de vos mégots bien éteints de manière sûre.

Source :

*Ministère de la transition écologique - ecologie.gouv.fr

Pour arrêter de fumer, Tabac info service : l'appli, le site, le 3989**

**Tabac info service est un service de Santé publique France, du ministère de la Santé et de la Prévention et de l'Assurance Maladie. Service gratuit + prix d'un appel local.

Evènements à venir

Les associations multiplient les initiatives en mars et avril.

Elles seront très heureuses de rencontrer les Lewardoises et Lewardois lors de leurs animations.

Syndicat d'initiative



Le syndicat d'initiative de LEWARDE
serait heureux de vous accueillir lors de son
ASSEMBLEE GENERALE
VENDREDI 06 MARS 2026
19H
Salle Henri Martel

invitation

IPNS

Comité d'Animation Lewardois



LA PIÈCE MONTÉE
PRÉSENTE
VIVE LES VACANCES !
Une comédie familiale d'Yves Billot

Réservation possible au 06 99 23 11 20 ou 06 75 61 09 52

LE SAMEDI 25 AVRIL 2026 à 20h00
(Ouverture des portes à 19h30)

Salle Henri MARTEL à Lewarde

Entrée : 5 euros

Culture et Liberté



ATELIER CUISINE

Autour de la découverte des légumes et de leurs bienfaits
VOUS AVEZ DIT BIO, CUISINONS BIO!

PLACES LIMITÉES

GRATUIT

LE 27 MARS À 14H
A L'ESPACE DE VIE SOCIALE

INTERVENTION DE PAULINE PAGLI
DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

RÉSERVATION AU 0782895227 OU
AU 3, PLACE ELSA TRIOLET 59287 LEWARDE

Nord

culture & liberté

Harmonie Municipale



BROCANTE

8 h - 13 h

Salle
Henri Martel

120 place des Martyrs
59287 LEWARDE

5€ la table
(1,80 m)

VIDE GRENIER

Organisé par
L'Harmonie municipale
de LEWARDE

DIMANCHE 08 MARS 2026

Réservation : Hello Asso

Renseignements au
07.81.60.74.00



Dans les pas de Gucci (anciennement Balade canine sur Lewarde)

"GUCCI INSPIRE" SALON DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

DES EXPOSANTS, DES
PROFESSIONNELS DU MONDE
ANIMALIER, DES ASSOCIATIONS POUR
ANIMAUX

BALADE CANINE EN GROUPE, DES
ANIMATIONS, UNE EXPOSITION
RÉALISÉE PAR LES ENFANTS, DES
CONFÉRENCES ET UNE TOMBOLA



14 MARS DE 10H À 18H
ET 15 MARS 2026 DE 10H À 17H
À LA SALLE HENRI MARTEL
À LEWARDE (59)

ENTRÉE
GRATUITE



Football Club Minier Lewardois

CONCOURS DE BELOTE



14H
07
MARS

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
10€ / DOUBLETES
TOTALITES DES MISES EN JEUX

INSCRIPTION AU 06.34.05.22.47 OU SUR LA PAGE
FACEBOOK DU CLUB

Stade municipal de Lewarde
59287

Centre Historique Minier

MARDI 17 MARS 2026 À 14H30

INVITATION



CENTRE HISTORIQUE
MINIER

CAFÉ DES VOISINS

Merci

ÉDITION SPÉCIALE #3
CÉRÉMONIE DE REMERCIEMENTS
AUX DONATEURS



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE MUSÉE
WWW.CHM-LEWARDE.COM



Chaque année, le Centre Historique Minier organise une **cérémonie pour remercier ses donateurs**. Cet événement met à l'honneur celles et ceux qui, par leurs dons d'objets et de documents, participent à l'enrichissement des collections et à la transmission de la mémoire du Bassin minier. Chaque contribution est unique et vient compléter les fonds conservés et valorisés auprès du public.

Nous vous invitons à participer à cette rencontre privilégiée avec les donateurs et les équipes du Centre qui sera l'occasion de découvrir les dons de l'année 2025.

La **délégation du Musée du patrimoine d'Arvida au Québec**, que nous accueillerons cette semaine-là, assistera également à ce moment convivial. Si vous souhaitez vous joindre à nous pour le déjeuner au restaurant Le Briquet, n'hésitez pas à le mentionner lors de votre inscription (le règlement sera à effectuer sur place en fonction de vos consommations).

Merci de confirmer votre présence **le 10 mars au plus tard**.

LES INFOS PRATIQUES

Mardi 17 mars 2026

à 14h30

SUR RÉSERVATION

au 03 27 95 82 82 (choix 6)
ou par mail sur communication@chm-lewarde.com

Rendez-vous à l'accueil du Centre et suivre le fléchage
Fosse Delloye, Rue d'Erchin
59287 Lewarde



Evènements passés

Culture et Liberté

Le mardi 13 janvier, la présidente Mme Van Wynsberghe a réuni ses adhérents pour leur présenter ses vœux.

M. le Maire et des élus ont participé à cette fin d'après-midi conviviale.

La présidente a prononcé un mot d'accueil et d'encouragement à percevoir le bonheur dans des actions quotidiennes. Elle a engagé les participants à envisager un avenir positif à leur vie.

Les enfants ont présenté aux parents des scénettes. Leur prestation a recueilli des applaudissements nourris et mérités.

Puis vint le temps du régal. Le public a pu apprécier le buffet gourmand confectionné par les membres de l'atelier cuisine. Une symphonie de goûts a satisfait les papilles. Du grand art à travers la présentation et la saveur des mets.

Harmonie Municipale

Le dimanche 8 février, à Pecquencourt, 200 clarinettistes ont participé aux clariphonies dont 4 musiciens lewardois de l'école de musique et de l'harmonie.

Des solistes et professeurs de grand renom ont été associés aux clariphonies avec, sur la photo, M. Jérôme Verhaeghe, clarinette solo à l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg et à l'Orchestre de l'Opéra National de Paris et Mme Valérie Sauvage qui intervient régulièrement en tant que membre de jury et encadre les futurs professeurs de musique aux conservatoires de Mons et de Bruxelles.

Les Musiciens ont eu le plaisir de jouer avec les solistes de l'ensemble Boré.



Joyeux anniversaire à cette vieille dame !

L'harmonie Municipale va fêter en juin son 105ème anniversaire. Un concert avec plein de surprises sera proposé aux habitants le dimanche 14 juin.

Le bureau de l'association a grand besoin pour l'occasion de documents d'archives tels des écrits ou des photos.

Ces documents peuvent être donnés ou déposés sous forme de prêt, dès à présent en mairie, si possible sous enveloppe à destination de M. Lancez, président.



Judo Club

Le club s'enorgueillit d'une nouvelle ceinture noire dans ses rangs.

Mme Lilou Roussel, âgée de 18 ans, a obtenu cette distinction.

La ceinture noire correspond au couronnement de plusieurs années de discipline et de travail. Elle définit le judoka en tant qu'expert et démontre sa capacité à combattre, à réaliser des katas et à participer à l'entraide et à la prospérité du club de judo.



USL

Le dimanche 8 février, le club s'est mis sportivement en ordre de marche avant le début des compétitions.

Les gymnastes ont, au cours de la journée, participé à un concours interne prélude aux compétitions officielles.



Assemblées Générales

CAL

Mme Nina Lahssen, présidente, a accueilli les adhérents de l'association le mardi 27 janvier à la salle des fêtes. M. Alain Bruneel, maire, a assisté aux travaux ainsi que des élus municipaux.

Mme Lahssen a remercié chaleureusement les bénévoles de l'association, le personnel technique et administratif de la ville qui apportent le soutien logistique de la ville aux événements structurés par le CAL.

Les associations partenaires des différentes actions initiées par le CAL ont été citées et elles aussi, remerciées.

Mme Duquesnoy, secrétaire, a retracé les activités multiples qui ont jalonné l'année 2025. Le journal communal s'en est fait l'écho.

Elle a remercié les bénévoles qui se sont fortement investis pour que chaque initiative rencontre le succès.

Mme Masson a dressé un bilan de trésorerie positif.

Des projets pour l'année 2026 ont été évoqués.

Société de Chasse

Le vendredi 6 février, les chasseurs ont été invités par leur président M. Bruno Poulain à faire le point de l'année cynégétique 2025 en présence de M. le Maire.

Le bilan cynégétique, présenté par M. Franck Vanderstraeten, garde-chasse assermenté, confirme la diminution de la présence du lièvre, l'expansion incontrôlable du renard malgré les mesures de régulation mises en œuvre. La prédation des renards porte sur le gibier, mais aussi sur les volailles (poulaillers) et même sur les chats.

Le chevreuil, en expansion, n'est pas chassé.

Le faisan se porte à merveille grâce aux chasseurs qui l'ont introduit (car inexistant il y a 20 ans). Son implantation est pérennisée et ce gibier est prélevé avec parcimonie.

L'arrivée de sangliers doit être surveillée.

Le bilan financier a été présenté par le trésorier M. Michel Dipaolo. Il est légèrement excédentaire grâce à une gestion rigoureuse. Les coûts du versement des droits de chasse aux propriétaires et notaires représentent des dépenses très importantes. A cela, il faut ajouter les dépenses de fonctionnement.

Suite au décès de M. Jean-Luc Ravez, le renouvellement du bureau a été acté.

M. Poulain est président, M. Ravez Yannick vice-président, M. George secrétaire, M. Dipaolo trésorier.



Confrérie du Clos Saint Rémi : une association unique dans le Douaisis

Le 11 février, les vignerons se sont réunis en assemblée générale pour dresser le bilan de leurs activités en 2025. M. Marcel Monnier, président, a accueilli les membres de l'association. M. Alain Bruneel, maire, accompagné d'élus a assisté aux travaux.

Mme Françoise Bogaczinski, secrétaire, a présenté le rapport d'activités. Les soins divers apportés à l'entretien de la vigne constituent le cœur de l'activité.

En 2025, 60 kg de raisin ont été récoltés. Ils ont été transformés en ratafia.

L'accord des enseignantes de l'école Salengro a permis, cette année encore, une passionnante ouverture pédagogique aux élèves de CE1 et CE2. Les enfants ont étudié l'évolution de la croissance de la vigne de la taille à la récolte des raisins.

Les vignerons ont été heureux de participer à ce projet qui a eu l'aval des autorités académiques et demeure une exception dans le Douaisis.

M. Christian Fargeas, trésorier, a dressé le bilan financier positif de l'association.

Il a remercié la commune pour la subvention qu'elle a accordée ainsi que M. Charles Beauchamp pour l'aide financière apportée par le conseil départemental.

M. Alain Bruneel a souligné le dynamisme ressenti à travers la lecture des différents rapports. L'esprit de convivialité et de fraternité sont des marqueurs essentiels de l'activité bénévole développée au sein du groupe.

M. Monnier a évoqué les perspectives pour 2026.

Les vignerons souhaitent produire du vin blanc et envisagent une conférence associée à une visite de terrain ayant pour thème le vin.

En 2027, de nouveaux pieds devraient être plantés.



L'assemblée a au terme de la réunion assisté à la cérémonie d'adoubement de M. Philippe Henry promu au grade de chevalier du clos Saint-Rémi.

Le bureau de l'association demeure inchangé.



Communication Les Rencards 2026



Crédit photo : Cœur d'Ostrevent Tourisme

Les Rencards font leurs retours à Cœur d'Ostrevent Tourisme !

Plus de 40 rendez-vous pour découvrir, apprendre et partager près de chez vous.

Tout au long de l'année, Cœur d'Ostrevent Tourisme vous propose **Les Rencards**, un programme riche de plus de **40 animations** ouvertes à tous les habitants du territoire Cœur d'Ostrevent.

Nature, patrimoine, culture, bien-être, savoir-faire, rencontres...

Les Rencards invitent petits et grands à **explorer autrement leur territoire**, à rencontrer des passionnés et à vivre des expériences originales.

Balades commentées, ateliers créatifs, sorties nature, découvertes insolites, événements familiaux, vous y trouverez forcément votre bonheur !

Informations et Billetterie

Retrouvez le programme complet, les dates et les modalités d'inscription sur : www.coeur-ostrevent-tourisme.fr ou sur la page Facebook [Cœur d'Ostrevent Tourisme](#).

Tél : 03 27 08 45 06 / Email : info@coeur-ostrevent-tourisme.fr



GROSSESSE

NAISSANCE

POST-PARTUM

MAUREEN PLICHON
**NAÎTRE
GRANDIR ET
DEVENIR**
ACCOMPAGNANTE
PÉRINATALE ET
PARENTALE

☎ 06.89.73.86.44

📷 naitre_grandir_et_devenir

✉ naitre.grandir.et.devenir@gmail.com

GROSSESSE,
NAISSANCE, POST-PARTUM

ALLAITEMENT, PORTAGE,
PUÉRICULTURE

PÉRINATALITÉ,
PARENTALITÉ, COUPLE

DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT,
BIEN ÊTRE, MASSAGE BOLS TIBÉTAINS

RITUEL DU BAIN SENSORIEL®

SUIVIS SPÉCIALISÉS ET
PERSONNALISÉS À LA DEMANDE



DOUAI ET ALENTOURS
DES FRAIS KILOMÉTRIQUES SONT À PRÉVOIR EN FONCTION DE VOTRE
LIEU DE RÉSIDENCE



Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 17 élus

BUDGET DE LA NATION

Les collectivités locales subissent en 2026 une nouvelle coupe budgétaire. Cette décision va encore impacter les finances communales.

Ces restrictions budgétaires ont leur pendant positif : 211 milliards de soutien aux entreprises sans contrôle ni en amont, ni en aval du devenir de cet argent.

Les collectivités ont perdu 82 milliards d'€ en cumul depuis 2010. L'utilisation du « célèbre » 49-3 a acté dans le cadre du budget 2026 une nouvelle purge de 2 milliards.

Les choix des équipes municipales seront contraints par une gestion de pénurie alors qu'il y a tant à faire pour le vivre ensemble.

La capacité de notre commune à investir sera réduite avec des retombées sur l'écosystème régional. N'oublions pas que la commune donne du travail aux entreprises locales et pas aux multinationales.

De fait, la libre administration des communes est menacée par un contrôle de plus en plus pointilleux de l'Etat sur les politiques municipales puisque les élus ont de moins en moins la main sur la collecte de l'impôt.

Les dotations rabotées correspondent à l'annulation d'une part de la compensation faite aux collectivités-censées être à l'€ près- à la suite de la suppression passée de certaines taxes locales dont la taxe d'habitation.

De même le fonds vert fond plus vite que la banque. Prévu pour aider les collectivités à œuvrer à la transition écologique, ce fonds ne cesse de diminuer : 2,5 milliards en 2024, 1,2 milliards en 2025 et est réduit de 16 % en 2026.

Une curieuse façon de prendre en compte la nécessité d'adapter les structures communales et territoriales au changement climatique.

A titre d'exemple, le Cœur Ostrevent Agglomération et la municipalité se sont fortement engagés. Ils financent l'enseignement gratuit de la natation. Pour leur sécurité, il faut, en effet, répondre à la nécessité absolue d'apprendre la natation aux enfants. Cet engagement se heurte à ces contractions budgétaires imposées.

A cela s'ajoute l'opacité de décisions budgétaires prises par la direction des finances publiques.

M. le Maire a initié des demandes d'explications jusqu'aux plus hautes instances concernant les 280 311 € réclamés par la DGFP pour trop perçu de taxes foncières sur les années 2021/2022. Elles n'obtiennent pour l'instant aucune réponse satisfaisante.

Comment un Etat peut-il dédaigner les élus et la démocratie locale à ce point ?

« L'alternative Lewardoise » 1 élue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élue

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.